

Souriez, vous êtes filmés !

Fait divers tristement banal, la semaine dernière à 21 h place de la Grille, un jeune homme s'est fait dérober argent, papiers et téléphone mobile. L'endroit, proche du distributeur automatique de billets, est particulièrement exposé à ce genre d'agression.

Deux caméras de vidéoprotection auraient été installées depuis peu sur le territoire de Fourqueux, comme l'indique sans autre précision la dernière édition de l'*A Propos* qui vante « *cette veille reconnue dissuasive* ». Si nous saluons ces nouveaux équipements – que nous appelions de nos vœux depuis 2014 – nous nous étonnons que leur mise en place n'ait fait l'objet d'aucune information ni discussion préalable avec tous les élus de la commune déléguée et la population. Alors que l'utilisation de la vidéo dans le cadre de la protection de lieux publics fait largement débat, il nous semble absolument indispensable que les habitants soient parfaitement informés et puissent donner leur avis sur une telle installation. Il n'est pas normal qu'ils découvrent cela dans une simple information municipale, que très peu lisent encore, sans que cela soit même indiqué sur les lieux où sont installées les caméras.

Pourtant, la loi stipule clairement que :

- *le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système de vidéo protection et de l'autorité et de la personne responsable*
- *l'information sur un système fixe de vidéo protection est apportée au moyen de panneaux comportant un pictogramme représentant une caméra.*

Une fois encore, nous déplorons la volonté manifeste du maire délégué de Fourqueux de ne pas communiquer avec les élus minoritaires ainsi que son absence de concertation avec la population. Malgré nos demandes sans cesse réitérées, y compris lors du dernier conseil municipal, voici encore une occasion ratée de réunir le conseil communal sur un sujet exclusivement fourqueusien. Les belles promesses préalables à la fusion se sont définitivement envolées...

Matthieu Cadot